

Douze sites touristiques signent une convention de partenariat

Tarif réduit sur le tourisme en Sud-Aveyron

« On veut faire grossir le gâteau, en incitant les visiteurs à circuler en Sud-Aveyron. » Entourée de représentants de 11 autres hauts lieux touristiques locaux, la directrice de Micropolis Karine Hamel-Cam a signé mercredi 23 mars, à St-Léons, une convention synonyme de tarifs réduits pour la saison 2011.

Quelque 450.000 touristes

« Ces réductions existaient déjà entre nous, mais il fallait une convention pour les formaliser, ajoute la responsable. Nous sommes partenaires, pas des concurrents, partageant le même souci de développement touristique car le monde amène le monde. » Outre la Cité des insectes, à l'origine du projet, sont associés en Sud-Aveyron : les Bateliers du viaduc, les Vignerons des Gorges du Tarn, la Maison des vautours, Montpellier-le-Vieux, Noria, Pastoralia, Roquefort Société et le Vélo-raïl du Larzac.

Trois autres sites aveyronnais ont signé la convention : le Jardin des bêtes, les Musées du Rouergue et Terra Memoria. Tous réunis autour d'un constat partagé : les touristes qui affluent chaque année par centaines de milliers en Aveyron ne sont pas suffisamment incités

à en découvrir les richesses. Les tarifs réduits en vigueur sont désormais affichés à l'accueil de chacun des 12 sites. « Les gens sont demandeurs, car leur budget vacances est déjà lourd » souligne Gilles Vergely de la Maison des vautours.

Concrètement, ces réductions varient entre 5 et 20 % du prix normal et sont disponibles à condition d'effectuer une première visite en plein tarif.

Ainsi l'entrée coûtera 10,20 euros au lieu de 11,50 euros à Micropolis (75.000 visiteurs annuels), trois euros contre cinq habituels à Roquefort Société (150.000 visiteurs), moins 10 % soit 5,70 euros à Montpellier-le-Vieux (80.000 visiteurs), la moitié des cinq euros d'entrée aux Musées du Rouergue (20.000 visiteurs), 19,50 euros contre 22 euros pour les Bateliers du Viaduc (12.000 visiteurs) ou encore moins 1 euro au Vélo-Rail et moins 20 % à Pastoralia.

De quoi inciter les quelque 450.000 touristes annuels recensés sur les 12 lieux partenaires à butiner au gré des sites, voire à prolonger leur séjour ? Réponse dès cette année. Le mois d'avril entamé, place désormais à la saison touristique.

Mickaël HATON



La plupart des 12 signataires de la convention se sont réunis à Micropolis.